

Déclaration FSU

Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail

9 Novembre 2023

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres

de la Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail d'Eure-et-Loir,

La réunion de ce jour a pour principal sujet le bilan social c'est-à-dire l'état de santé des personnels de l'Éducation Nationale en Eure-et-Loir. Ici, comme dans toutes les écoles, établissements et services, à tous les niveaux, les personnels sont en souffrance. Les difficultés de recrutement (dans tous les métiers !), le nombre croissant de demandes de démissions ou de mobilité (que ce soit à l'entrée dans le métier, en milieu ou même en fin de carrière), les nombreux collègues qui nous sollicitent usés par leur métier et leurs conditions d'exercice...tous les voyants sont au rouge !

La situation est extrêmement préoccupante non seulement en raison de l'ampleur des menaces qui pèsent sur chacun·e d'entre nous, ravivées par les récents événements d'Arras, mais surtout du manque de protection dont souffre l'ensemble de ces personnels. Les carences de la médecine de prévention ne sont malheureusement plus à démontrer. Dans notre département elles s'ajoutent à une désertification médicale particulièrement aiguë qui rend difficile aussi pour nos collègues l'accès à un médecin pour un simple suivi médical ou CMO. Si le recours à un traitement médical ou à un accompagnement social des personnels en souffrance est souvent nécessaire, ces réponses ne peuvent constituer la seule politique de prévention mise en œuvre dans le département.

Madame la Présidente, il est ici de notre devoir de vous alerter sur l'urgence à agir pour améliorer la protection des personnels *c'est-à-dire de prendre des mesures de prévention des risques professionnels comme d'amélioration des conditions de travail de tou-te-s*. Nous ne vous demandons pas de remèdes miracles car il n'existe pas de risque zéro dans nos métiers. Les personnels de l'Éducation nationale sont au service et par conséquent au contact de tous les publics, en première ligne dans une société confrontée aux crises sociales, économiques, politiques, religieuses du monde. Nous vous demandons simplement de mettre en œuvre activement les préconisations émises ici par la F3SCT après que nous avons ensemble identifié les principaux facteurs de risques. En cette rentrée 2023, nous attirons particulièrement votre attention :

- sur les problèmes récurrents suscités par la longueur des procédures administratives qui mettent en difficulté financière (donc rapidement sociale) nos collègues,
- sur la nécessité de mettre en œuvre les préconisations émises face au risque amiante : affichage informatif dans toutes les écoles et tous les établissements et services concernés par la présence d'amiante et transmission de la fiche d'exposition à tous les personnels ayant été exposés à un risque avéré.

- sur les problèmes suscités par le manque de moyens de l'école inclusive ainsi que par la prise en charge des élèves à Besoin Éducatif Particulier
- sur les difficultés rencontrées par les personnels des lycées professionnels confrontés à des réformes incessantes et inappropriées,
- sur la nécessité de revoir la procédure de traitement des conflits interpersonnels, notamment lorsque ces conflits impliquent un personnel qui est partie prenante dans le traitement du conflit.

Certes, toutes ces mesures ne relèvent pas du niveau départemental. Mais il est essentiel que, au niveau départemental, les mesures décidées au sein de cette instance soient effectives dans tout le département et que les problèmes soulevés en F3SCT soient remontés au niveau adéquat, puis que les solutions mises en œuvre soient transmises aux membres de la F3SCT.